

Nous nous réunirons donc jeudi prochain, jour férié, jour de l'Ascension ! Nous espérons que José-Anne et Robert pourront se joindre à nous. Et peut-être aussi Solivan ? Enfin, excellent voyage et séjour de vacances à Brigitte !

A cette occasion, nous poursuivrons notre étude du **chapitre 18, aux versets 12-17**, péricope intitulée : "Paul déféré au Tribunal, devant le proconsul Gallion."

Pour se préparer à notre échange, voici quelques questions à propos de cette péricope :

1. Qui défère Paul devant la justice romaine ? Comment, avec quelle attitude ? (v.12)
2. A quelle époque cet événement a lieu ?
3. Quel est le chef d'accusation ? (v. 13) Et pourquoi la prononcer expressément devant le proconsul Gallion ?
4. L'apôtre Paul n'a pas le temps de prendre la parole pour se défendre. Pourquoi ? (v. 14)
5. Quelle est la réaction de Gallion : relevez les attitudes, les arguments et les décisions finales ? (v. 14-16)
6. D'après vous, qui sont les gens ("tous") qui saisissent violemment Sosthène, le (nouveau) chef de la synagogue et le rouent de coups : des Juifs ? des romains ? des païens, des copains de Paul ? (v. 17)
7. Pourquoi un tel déchaînement de violence devant l'autorité civile ?
8. Quelle est l'attitude du proconsul Gallion devant ce spectacle ? Pourquoi ?
9. Dégagez les applications pratiques auxquelles ce texte vous fait penser.